

REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE WINTZENHEIM

Numéro SIRET : **21680374200016**

POSTE COMPTABLE : **TRESORERIE PRINCIPALE Municipale**

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : VILLE DE WINTZENHEIM

ANNEE 2018

Code INSEE 68374	VILLE DE WINTZENHEIM VILLE DE WINTZENHEIM	BP 2018
----------------------------	---	-------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	7 977
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	29
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
6 932 084,00	7 452 201,00	865,86	1 066,03

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCL) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	684,66	1 033,00
2	Produit des impositions directes/population	404,80	471,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	780,76	1 164,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	1 469,11	265,00
5	Encours de dette/population	0,00	842,00
6	DGF/population	67,63	183,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	49,69%	50,84%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	90,11%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	188,16%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants de plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES**I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET****B**

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - avec vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2017 après le vote du compte administratif 2017.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	11 107 337,19	6 298 100,00
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 4 809 237,19
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)		11 107 337,19	11 107 337,19

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	11 938 491,19	13 269 314,50
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	1 320 593,00	249 423,79
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 259 654,10	(si solde positif)
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)		13 518 738,29	13 518 738,29
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (4)		24 626 075,48	24 626 075,48

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 338 067,00	0,00	1 345 500,00	1 345 500,00	1 345 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 714 000,00	0,00	2 714 000,00	2 714 000,00	2 714 000,00
014	Atténuations de produits	25 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 027 100,00	0,00	1 005 000,00	1 005 000,00	1 005 000,00
Total des dépenses de gestion courante		5 104 167,00	0,00	5 099 500,00	5 099 500,00	5 099 500,00
66	Charges financières	4 000,00	0,00	32 000,00	32 000,00	32 000,00
67	Charges exceptionnelles	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	380 000,00		380 000,00	380 000,00	380 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		5 508 167,00	0,00	5 531 500,00	5 531 500,00	5 531 500,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	5 283 213,82		5 265 837,19	5 265 837,19	5 265 837,19
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	250 000,00		310 000,00	310 000,00	310 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		5 533 213,82		5 575 837,19	5 575 837,19	5 575 837,19
TOTAL		11 041 380,82	0,00	11 107 337,19	11 107 337,19	11 107 337,19

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 11 107 337,19

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse	151 660,00	0,00	129 000,00	129 000,00	129 000,00
73	Impôts et taxes	4 819 442,00	0,00	5 001 000,00	5 001 000,00	5 001 000,00
74	Dotations, subventions et participations	914 909,00	0,00	915 000,00	915 000,00	915 000,00
75	Autres produits de gestion courante	159 650,00	0,00	148 000,00	148 000,00	148 000,00
Total des recettes de gestion courante		6 070 661,00	0,00	6 218 000,00	6 218 000,00	6 218 000,00
76	Produits financiers	500,00	0,00	100,00	100,00	100,00
77	Produits exceptionnels	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		6 081 161,00	0,00	6 228 100,00	6 228 100,00	6 228 100,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	70 000,00		70 000,00	70 000,00	70 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		70 000,00		70 000,00	70 000,00	70 000,00
TOTAL		6 151 161,00	0,00	6 298 100,00	6 298 100,00	6 298 100,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 4 809 237,19

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 11 107 337,19

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

5 505 837,19

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	151 288,44	124 960,00	355 800,00	355 800,00	480 760,00
204	Subventions d'équipement versées	386 800,38	0,00	16 000,00	16 000,00	16 000,00
21	Immobilisations corporelles	1 342 207,19	136 133,00	1 774 691,19	1 774 691,19	1 910 824,19
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 915 394,52	1 059 500,00	8 182 000,00	8 182 000,00	9 241 500,00
	Total des dépenses d'équipement	6 795 690,53	1 320 593,00	10 328 491,19	10 328 491,19	11 649 084,19
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	500,00	0,00	150 500,00	150 500,00	150 500,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	234 400,00		728 000,00	728 000,00	728 000,00
	Total des dépenses financières	265 900,00	0,00	909 500,00	909 500,00	909 500,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	7 161 590,53	1 320 593,00	11 237 991,19	11 237 991,19	12 558 584,19
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	70 000,00		70 000,00	70 000,00	70 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	250 500,00		630 500,00	630 500,00	630 500,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	320 500,00		700 500,00	700 500,00	700 500,00
	TOTAL	7 482 090,53	1 320 593,00	11 938 491,19	11 938 491,19	13 259 084,19

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

259 654,10

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

13 518 738,29

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	730 850,00	249 423,79	966 654,00	966 654,00	1 216 077,79
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	4 000 000,00	4 000 000,00	4 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	730 850,00	249 423,79	4 966 654,00	4 966 654,00	5 216 077,79
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	400 000,00	0,00	365 000,00	365 000,00	365 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	471 281,07	0,00	1 330 823,31	1 330 823,31	1 330 823,31
165	Dépôts et cautionnements reçus	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	550 000,00		400 000,00	400 000,00	400 000,00
	Total des recettes financières	1 421 781,07	0,00	2 096 323,31	2 096 323,31	2 096 323,31
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 252 631,07	249 423,79	7 062 977,31	7 062 977,31	7 312 401,10
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	5 283 213,82		5 265 837,19	5 265 837,19	5 265 837,19
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	250 000,00		310 000,00	310 000,00	310 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	250 500,00		630 500,00	630 500,00	630 500,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	5 783 713,82		6 206 337,19	6 206 337,19	6 206 337,19
	TOTAL	8 036 344,89	249 423,79	13 269 314,50	13 269 314,50	13 518 738,29

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

13 518 738,29

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

5 505 837,19

VILLE DE WINTZENHEIM - 68 - VILLE DE WINTZENHEIM	BP 2018
---	----------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 345 500,00		1 345 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 714 000,00		2 714 000,00
014	Atténuations de produits	35 000,00		35 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 005 000,00		1 005 000,00
66	Charges financières	32 000,00	0,00	32 000,00
67	Charges exceptionnelles	20 000,00	0,00	20 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	310 000,00	310 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	380 000,00		380 000,00
023	Virement à la section d'investissement		5 265 837,19	5 265 837,19
	Dépenses de fonctionnement - Total	5 531 500,00	5 575 837,19	11 107 337,19

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 107 337,19
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	30 000,00	0,00	30 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	150 500,00	0,00	150 500,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	480 760,00	0,00	480 760,00
204	Subventions d'équipements versés	16 000,00	0,00	16 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 910 824,19	70 500,00	1 981 324,19
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	9 241 500,00	630 000,00	9 871 500,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 000,00	0,00	1 000,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	728 000,00		728 000,00
	Dépenses d'investissement - Total	12 558 584,19	700 500,00	13 259 084,19

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	259 654,10
---	------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 518 738,29
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	25 000,00		25 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	129 000,00		129 000,00
72	Travaux en régie		70 000,00	70 000,00
73	Impôts et taxes	5 001 000,00		5 001 000,00
74	Dotations, subventions et participations	915 000,00		915 000,00
75	Autres produits de gestion courante	148 000,00	0,00	148 000,00
76	Produits financiers	100,00	0,00	100,00
77	Produits exceptionnels	10 000,00	0,00	10 000,00
	Recettes de fonctionnement - Total	6 228 100,00	70 000,00	6 298 100,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 4 809 237,19

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 11 107 337,19

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	365 000,00	0,00	365 000,00
13	Subventions d'investissement	1 216 077,79	500,00	1 216 577,79
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	4 000 500,00	0,00	4 000 500,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	380 000,00	380 000,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	250 000,00	250 000,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		310 000,00	310 000,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		5 265 837,19	5 265 837,19
024	Produits des cessions d'immobilisations	400 000,00		400 000,00
	Recettes d'investissement - Total	5 981 577,79	6 206 337,19	12 187 914,98

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068 1 330 823,31

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 13 518 738,29

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	1 338 067,00	1 345 500,00	1 345 500,00
60228	Autres fournitures consommables	544,00	0,00	0,00
6042	Achats prestations de services (autres que terrains à aménager)	9 930,00	30 000,00	30 000,00
60611	Eau et assainissement	15 282,00	17 500,00	17 500,00
60612	Énergie - Électricité	145 480,00	159 000,00	159 000,00
60613	Chauffage urbain	73 149,00	80 000,00	80 000,00
60622	Carburants	18 315,00	17 500,00	17 500,00
60623	Alimentation	5 332,00	5 000,00	5 000,00
60624	Produits de traitement	884,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	594,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	25 952,00	25 000,00	25 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	23 571,00	23 500,00	23 500,00
60633	Fournitures de voirie	59 374,00	60 000,00	60 000,00
60636	Vêtements de travail	15 193,00	14 500,00	14 500,00
6064	Fournitures administratives		5 000,00	5 000,00
6067	Fournitures scolaires	26 271,00	14 000,00	14 000,00
6068	Autres matières et fournitures	35 720,00	17 000,00	17 000,00
611	Contrats de prestations de services	325,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	14 982,00	24 000,00	24 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	500,00	1 000,00	1 000,00
61521	Terrains	52 588,00	15 000,00	15 000,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	90 315,00	50 000,00	50 000,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments		75 000,00	75 000,00
615231	Entretien et réparations voiries	58 198,00	90 000,00	90 000,00
61524	Bois et forêts	39 554,00	26 220,00	26 220,00
61551	Matériel roulant	47 456,00	50 000,00	50 000,00
61558	Autres biens mobiliers	65 436,00	50 500,00	50 500,00
6156	Maintenance	91 252,00	117 500,00	117 500,00
6161	Assurance multirisques	34 000,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance		35 000,00	35 000,00
6182	Documentation générale et technique	12 348,00	13 000,00	13 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	11 287,00	10 000,00	10 000,00
6188	Autres frais divers	45 122,00	12 500,00	12 500,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6226	Honoraires	30 932,00	45 000,00	45 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	500,00	0,00	0,00
6228	Divers	356,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	20 479,00	12 000,00	12 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	5 266,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	24 927,00	37 000,00	37 000,00
6238	Divers	77 442,00	74 000,00	74 000,00
6247	Transports collectifs	17 600,00	13 000,00	13 000,00
6251	Voyages et déplacements	4 000,00	1 000,00	1 000,00
6257	Réceptions	34 217,00	16 000,00	16 000,00
6261	Frais d'affranchissement	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6262	Frais de télécommunications	44 422,00	45 500,00	45 500,00
6281	Concours divers (cotisations...)	4 084,00	7 500,00	7 500,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts et bois communaux ...)	4 113,00	3 780,00	3 780,00
62878	A d'autres organismes	1 000,00	2 000,00	2 000,00
6288	Autres services extérieurs	925,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	31 850,00	34 000,00	34 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 714 000,00	2 714 000,00	2 714 000,00
6218	Autre personnel extérieur	45 000,00	45 000,00	45 000,00
6331	Versement de transport	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	25 000,00	25 000,00	25 000,00
6338	Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	5 000,00	5 000,00	5 000,00
64111	Rémunération principale	1 108 000,00	1 150 000,00	1 150 000,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	49 000,00	55 000,00	55 000,00
64118	Autres indemnités	460 000,00	460 000,00	460 000,00
64131	Rémunérations	70 000,00	80 000,00	80 000,00
64138	Autres indemnités	75 000,00	20 000,00	20 000,00
64162	Emplois d'avenir	8 000,00	10 000,00	10 000,00
64168	Autres emplois d'insertion	103 000,00	40 000,00	40 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	267 000,00	280 000,00	280 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	370 000,00	390 000,00	390 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	75 000,00	85 000,00	85 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	25 000,00	15 000,00	15 000,00
6478	Autres charges sociales diverses		15 000,00	15 000,00
6488	Autres charges		10 000,00	10 000,00
014	Atténuations de produits	25 000,00	35 000,00	35 000,00
739223	Fonds de péréquation ressources communales et intercommunales	25 000,00	35 000,00	35 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 027 100,00	1 005 000,00	1 005 000,00
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, logiciels ..		3 000,00	3 000,00
6531	Indemnités	111 000,00	112 000,00	112 000,00
6532	Frais de mission	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6533	Cotisations de retraite	5 100,00	5 500,00	5 500,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	11 500,00	12 500,00	12 500,00
6535	Formation	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6541	Créances admises en non-valeur	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6553	Service d'incendie	900,00	1 000,00	1 000,00
65541	Contributions au fonds de compensation des charges territoriales	37 550,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	247 550,00	315 000,00	315 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	1 500,00	11 500,00	11 500,00
657362	CCAS	45 000,00	10 000,00	10 000,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	557 500,00	525 000,00	525 000,00
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	5 104 167,00	5 099 500,00	5 099 500,00
66	Charges financières (b)	4 000,00	32 000,00	32 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance		28 000,00	28 000,00
6688	Autres	4 000,00	4 000,00	4 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	20 000,00	20 000,00	20 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	10 000,00	10 000,00	10 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	380 000,00	380 000,00	380 000,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	5 508 167,00	5 531 500,00	5 531 500,00
023	Virement à la section d'investissement	5 283 213,82	5 265 837,19	5 265 837,19
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	250 000,00	310 000,00	310 000,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	250 000,00	310 000,00	310 000,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	5 533 213,82	5 575 837,19	5 575 837,19
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	5 533 213,82	5 575 837,19	5 575 837,19
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	11 041 380,82	11 107 337,19	11 107 337,19

VILLE DE WINTZENHEIM - 68 - VILLE DE WINTZENHEIM	BP	2018
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

	+
RESTES A REALISER 2017 (11)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 107 337,19

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	25 000,00	25 000,00	25 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	25 000,00	25 000,00	25 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	151 660,00	129 000,00	129 000,00
7022	Coupes de bois	86 060,00	58 280,00	58 280,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	11 000,00	14 500,00	14 500,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	20 000,00	22 000,00	22 000,00
7035	Locations de droits de chasse et de pêche	29 600,00	29 005,00	29 005,00
70878	par d'autres redevables	5 000,00	5 215,00	5 215,00
73	Impôts et taxes	4 819 442,00	5 001 000,00	5 001 000,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	3 072 531,00	3 229 060,00	3 229 060,00
73211	Attribution de compensation	1 183 200,00	1 185 040,00	1 185 040,00
73212	Dotations de solidarité communautaire	141 000,00	155 000,00	155 000,00
73221	FNGIR	13 211,00	14 500,00	14 500,00
7336	Droits de place	9 500,00	5 000,00	5 000,00
7343	Taxe sur les pylônes électriques	23 000,00	23 400,00	23 400,00
7351	Taxe sur la consommation finale d'électricité	120 000,00	130 000,00	130 000,00
7368	Taxe locale sur la publicité extérieure	61 000,00	49 000,00	49 000,00
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publi	196 000,00	210 000,00	210 000,00
74	Dotations, subventions et participations	914 909,00	915 000,00	915 000,00
7411	Dotations forfaitaire	462 000,00	433 500,00	433 500,00
74121	Dotations de solidarité rurale	99 059,00	106 000,00	106 000,00
744	FCTVA		10 000,00	10 000,00
74718	Autres	70 000,00	43 500,00	43 500,00
7478	Autres organismes	5 000,00	4 500,00	4 500,00
748314	Dotation unique compensations spécifiques taxe professionnelle	3 650,00	1 000,00	1 000,00
74832	Attribution du Fonds départemental de la taxe professionnelle	49 000,00	41 500,00	41 500,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes foncières	14 200,00	11 000,00	11 000,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitat	32 000,00	67 659,00	67 659,00
7488	Autres attributions et participations	180 000,00	196 341,00	196 341,00
75	Autres produits de gestion courante	159 650,00	148 000,00	148 000,00
752	Revenus des immeubles	127 000,00	121 000,00	121 000,00
757	Redevances versées par les fermiers et concessionnaires	9 650,00	7 000,00	7 000,00
758	Produits divers de gestion courante	23 000,00	0,00	0,00
7588	Autres produits divers de gestion courante		20 000,00	20 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		6 070 661,00	6 218 000,00	6 218 000,00
76	Produits financiers (b)	500,00	100,00	100,00
764	Revenus des valeurs mobilières de placement	500,00	100,00	100,00
77	Produits exceptionnels (c)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	10 000,00	10 000,00	10 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		6 081 161,00	6 228 100,00	6 228 100,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	70 000,00	70 000,00	70 000,00
722	Immobilisations corporelles	70 000,00	70 000,00	70 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		70 000,00	70 000,00	70 000,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 151 161,00	6 298 100,00	6 298 100,00

+

RESTES A REALISER 2017 (10)	0,00
------------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	4 809 237,19
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 107 337,19
--	----------------------

VILLE DE WINTZENHEIM - 68 - VILLE DE WINTZENHEIM	BP	2018
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	151 288,44	355 800,00	355 800,00
202	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	25 000,00	40 000,00	40 000,00
2031	Frais d'études	111 288,44	300 000,00	300 000,00
2033	Frais d'insertion	8 000,00	5 300,00	5 300,00
2051	Concessions et droits similaires	7 000,00	10 500,00	10 500,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	386 800,38	16 000,00	16 000,00
2041582	Autres groupements - Bâtiments et installations	320 000,00	0,00	0,00
20421	Privé - Biens mobiliers, matériel et études	15 600,00	16 000,00	16 000,00
20422	Privé - Bâtiments et installations	51 200,38	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 342 207,19	1 774 691,19	1 774 691,19
2111	Terrains nus	470 000,00	400 000,00	400 000,00
2116	Cimetières	57 271,62	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	100 000,00	40 103,00	40 103,00
21311	Hôtel de ville	80 450,00	90 500,00	90 500,00
21312	Bâtiments scolaires	8 400,00	37 200,00	37 200,00
21316	Équipements du cimetière		60 000,00	60 000,00
21318	Autres bâtiments publics	81 252,84	491 138,00	491 138,00
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des construct°		0,00	0,00
2152	Installations de voirie	6 597,57	61 000,00	61 000,00
21534	Réseaux d'électrification	5 000,00	50 000,00	50 000,00
21538	Autres réseaux	5 000,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	5 000,00	45 000,00	45 000,00
21571	Matériel roulant - Voirie	180 000,00	215 000,00	215 000,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	27 449,00	4 000,00	4 000,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques		4 000,00	4 000,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	59 265,56	34 600,00	34 600,00
2184	Mobilier	8 500,00	19 156,00	19 156,00
2188	Autres immobilisations corporelles	248 020,60	222 994,19	222 994,19
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	4 915 394,52	8 182 000,00	8 182 000,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	627 569,20	1 454 000,00	1 454 000,00
2313	Constructions	3 801 825,32	6 218 000,00	6 218 000,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	486 000,00	510 000,00	510 000,00
Total des dépenses d'équipement		6 795 690,53	10 328 491,19	10 328 491,19
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		0,00	0,00
2031	Frais d'études		0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	30 000,00	30 000,00	30 000,00
10226	Taxe d'aménagement	30 000,00	30 000,00	30 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	500,00	150 500,00	150 500,00
1641	Emprunts en euros		150 000,00	150 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	500,00	500,00	500,00
27	Autres immobilisations financières	1 000,00	1 000,00	1 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	1 000,00	1 000,00	1 000,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	234 400,00	728 000,00	728 000,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	234 400,00	728 000,00	728 000,00
Total des dépenses financières		265 900,00	909 500,00	909 500,00
458159	Opé. pour compte de tiers n° 59 (6)	100 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		100 000,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		7 161 590,53	11 237 991,19	11 237 991,19
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	70 000,00	70 000,00	70 000,00

VILLE DE WINTZENHEIM - 68 - VILLE DE WINTZENHEIM	BP 2018
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
	Charges transférées (9)	70 000,00	70 000,00	70 000,00
21311	Hôtel de ville	50 000,00	50 000,00	50 000,00
21312	Bâtiments scolaires	20 000,00	20 000,00	20 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	250 500,00	630 500,00	630 500,00
2112	Terrains de voirie	500,00	500,00	500,00
2313	Constructions	50 000,00	630 000,00	630 000,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	200 000,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE	320 500,00	700 500,00	700 500,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	7 482 090,53	11 938 491,19	11 938 491,19

	+
RESTES A REALISER 2017 (11)	1 320 593,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	259 654,10
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 518 738,29

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	730 850,00	966 654,00	966 654,00
13151	GFP de rattachement	230 850,00	0,00	0,00
1321	Etat et établissements nationaux		200 000,00	200 000,00
1322	Régions		300 000,00	300 000,00
13251	GFP de rattachement	500 000,00	466 654,00	466 654,00
1328	Autres		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		4 000 000,00	4 000 000,00
1641	Emprunts en euros		4 000 000,00	4 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		730 850,00	4 966 654,00	4 966 654,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	871 281,07	1 695 823,31	1 695 823,31
10222	F.C.T.V.A.	270 000,00	135 000,00	135 000,00
10226	Taxe d'aménagement	130 000,00	230 000,00	230 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	471 281,07	1 330 823,31	1 330 823,31
165	Dépôts et cautionnements reçus	500,00	500,00	500,00
024	Produits de cessions	550 000,00	400 000,00	400 000,00
Total des recettes financières		1 421 781,07	2 096 323,31	2 096 323,31
458259	Opé. pour compte de tiers n° 59 (5)	100 000,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		100 000,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		2 252 631,07	7 062 977,31	7 062 977,31
021	Virement de la section de fonctionnement	5 283 213,82	5 265 837,19	5 265 837,19
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	250 000,00	310 000,00	310 000,00
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	4 612,00	9 313,30	9 313,30
28031	Amortissements des frais d'études	658,56	658,56	658,56
28041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations		266,67	266,67
2804182	Autres org publics - Bâtiments et installations	3 333,00	24 666,66	24 666,66
280421	Privé - Biens mobiliers, matériel et études		902,90	902,90
280422	Privé - Bâtiments et installations	597,00	558,99	558,99
2804422	Subv nature privé - Bâtiments et installations	3 753,00	5 629,96	5 629,96
28051	Concessions et droits similaires	6 951,31	5 873,86	5 873,86
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	2 057,00	2 057,19	2 057,19
28128	Autres agencements et aménagements de terrains		3 555,76	3 555,76
281311	Hôtel de ville		2 304,42	2 304,42
281318	Autres bâtiments publics	1 270,00	682,23	682,23
28132	Immeubles de rapport	10 321,11	10 320,73	10 320,73
281531	Réseaux d'adduction d'eau	167,80	167,80	167,80
281532	Réseaux d'assainissement	1 491,19	1 491,27	1 491,27
281534	Réseaux d'électrification		3 206,35	3 206,35
281561	Matériel roulant	14 275,23	16 454,00	16 454,00
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	6 108,78	7 607,94	7 607,94
281571	Matériel roulant	44 770,79	42 764,77	42 764,77
281578	Autre matériel et outillage de voirie	13 222,03	17 035,53	17 035,53
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	367,45	1 126,29	1 126,29
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	5 362,07	2 800,98	2 800,98
28182	Matériel de transport	6 953,60	6 918,38	6 918,38
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	39 674,90	42 144,20	42 144,20
28184	Mobilier	18 008,80	23 608,95	23 608,95

VILLE DE WINTZENHEIM - 68 - VILLE DE WINTZENHEIM	BP 2018
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
28188	Autres immobilisations corporelles	66 044,38	77 882,31	77 882,31
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		5 533 213,82	5 575 837,19	5 575 837,19
041	Opérations patrimoniales (9)	250 500,00	630 500,00	630 500,00
1328	Autres	500,00	500,00	500,00
2031	Frais d'études	25 000,00	350 000,00	350 000,00
2033	Frais d'insertion	25 000,00	30 000,00	30 000,00
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immos corporelles	200 000,00	250 000,00	250 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		5 783 713,82	6 206 337,19	6 206 337,19
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		8 036 344,89	13 269 314,50	13 269 314,50

	+
RESTES A REALISER 2017 (10)	249 423,79
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 518 738,29

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/N	a	Restes à réaliser N-1 (2)(4)	0,00	Propositions nouvelles (3)	0,00	Vote (3)	b	0,00	Montant pour information (4)	b	0,00
	DEPENSES	0,00		0,00		0,00		0,00		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	0,00
		d
		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	
---	--

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains,	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	-------------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles	908 000,00	1 116 963,19	5 500,00	73 425,00	568 000,00	3 945 000,00	1 760 103,00	1 659 000,00	15 000,00	1 187 000,00	0,00	11 237 991,19
Equipements municipaux (2)		1 115 463,19	5 500,00	73 425,00	568 000,00	3 945 000,00	1 760 103,00	1 643 000,00	15 000,00	1 187 000,00	0,00	10 312 491,19
Equip. non municipaux (c/204) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00
Opérations financières	908 000,00											908 000,00
Dépenses d'ordre	250 500,00											250 500,00
Total dépenses de l'exercice	1 158 500,00	1 546 963,19	5 500,00	93 425,00	568 000,00	3 945 000,00	1 760 103,00	1 659 000,00	15 000,00	1 187 000,00	0,00	11 938 491,19
RAR N-1 et reports	259 654,10	36 600,00	0,00	26 883,00	31 400,00	975 000,00	35 000,00	61 400,00	0,00	154 310,00	0,00	1 580 247,10
Total cumulé dépenses d'investissement	1 418 154,10	1 583 563,19	5 500,00	120 308,00	599 400,00	4 920 000,00	1 795 103,00	1 720 400,00	15 000,00	1 341 310,00	0,00	13 518 738,29
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	12 160 074,04	433 014,60	22 925,74	15 038,55	31 545,42	480 188,68	0,00	3 006,30	0,00	111 625,51	1 091,20	13 269 314,50
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	130 399,69	0,00	0,00	109 000,00	0,00	10 024,10	0,00	249 423,79
Total cumulé recettes d'investissement	12 160 074,04	433 014,60	22 925,74	15 038,55	161 945,11	480 188,68	0,00	112 006,30	10 804,46	121 649,61	1 091,20	13 518 738,29

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	6 573 750,73	2 747 845,60	222 055,74	391 529,55	176 371,42	241 706,68	10 000,00	3 006,30	10 804,46	661 675,51	68 591,20	11 107 337,19
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement	6 573 750,73	2 747 845,60	222 055,74	391 529,55	176 371,42	241 706,68	10 000,00	3 006,30	10 804,46	661 675,51	68 591,20	11 107 337,19
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	5 541 159,00	99 100,00	4 610,00	20 000,00	101 000,00	0,00	0,00	186 731,00	40 000,00	206 215,00	99 285,00	6 298 100,00
RAR N-1 et reports	4 809 237,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 809 237,19
Total cumulé recettes de fonctionnement	10 350 396,19	99 100,00	4 610,00	20 000,00	101 000,00	0,00	0,00	186 731,00	40 000,00	206 215,00	99 285,00	11 107 337,19

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	---------	--	--	--	-------------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses d'investissement		1 418 154,10	1 583 563,19	5 500,00	120 308,00	599 400,00	4 920 000,00	1 795 103,00	1 720 400,00	15 000,00	1 341 310,00	0,00	13 518 738,29
Dépenses réelles		1 167 654,10	1 153 563,19	5 500,00	100 308,00	599 400,00	4 920 000,00	1 795 103,00	1 720 400,00	15 000,00	1 341 310,00	0,00	12 818 238,29
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	259 654,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	259 654,10
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	259 654,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	259 654,10
020	Dépenses imprévues (investissement)	728 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	728 000,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	728 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	728 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
10226	Taxe d'aménagement	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	150 000,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 500,00
1641	Emprunts en euros	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	40 300,00	5 500,00	0,00	0,00	50 000,00	135 000,00	133 000,00	0,00	116 960,00	0,00	480 760,00
202	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastr	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	96 960,00	0,00	96 960,00
2031	Frais d'études	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	135 000,00	133 000,00	0,00	20 000,00	0,00	368 000,00
2033	Frais d'insertion	0,00	5 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 300,00
2051	Concessions et droits similaires	0,00	5 000,00	5 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 500,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00
2041582	Autres groupements - Bâtiments et installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20421	Privé - Biens mobiliers, matériel et études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00
20422	Privé - Bâtiments et installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	1 111 763,19	0,00	100 308,00	49 600,00	70 000,00	10 103,00	28 400,00	15 000,00	525 650,00	0,00	1 910 824,19
2111	Terrains nus	0,00	400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400 000,00
2116	Cimetières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	10 103,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 103,00
21311	Hôtel de ville	0,00	90 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 500,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00	0,00	64 083,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	64 083,00
21316	Équipements du cimetière	0,00	82 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	82 250,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	400 000,00	0,00	12 638,00	30 500,00	40 000,00	0,00	28 400,00	15 000,00	0,00	0,00	526 538,00
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des constru	0,00	11 350,00	0,00	0,00	15 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 950,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	68 300,00	0,00	68 300,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	56 350,00	0,00	56 350,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 500,00	0,00	51 500,00
21571	Matériel roulant - Voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	215 000,00	0,00	215 000,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	4 000,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	4 000,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	26 300,00	0,00	9 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 900,00
2184	Mobilier	0,00	15 000,00	0,00	4 156,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 156,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	86 363,19	0,00	9 831,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	126 500,00	0,00	226 194,19
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	549 800,00	4 800 000,00	1 650 000,00	1 543 000,00	0,00	698 700,00	0,00	9 241 500,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	549 800,00	800 000,00	0,00	0,00	0,00	160 000,00	0,00	1 509 800,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000 000,00	1 650 000,00	1 543 000,00	0,00	0,00	0,00	7 193 000,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	538 700,00	0,00	538 700,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
Dépenses d'ordre		250 500,00	430 000,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700 500,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	50 000,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00
21311	Hôtel de ville	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
041	Opérations patrimoniales	250 500,00	380 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	630 500,00
2112	Terrains de voirie	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
2313	Constructions	250 000,00	380 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	630 000,00

RECETTES

Total recettes d'investissement		12 160 074,04	433 014,60	22 925,74	15 038,55	161 945,11	480 188,68	0,00	112 006,30	10 804,46	121 649,61	1 091,20	13 518 738,29
Recettes réelles		6 595 823,31	500,00	0,00	0,00	130 399,69	466 654,00	0,00	109 000,00	0,00	10 024,10	0,00	7 312 401,10
024	Produits de cessions	400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400 000,00
024	Produits de cessions	400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 695 823,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 695 823,31
10222	F.C.T.V.A.	135 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	135 000,00
10226	Taxe d'aménagement	230 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	230 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 330 823,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 330 823,31
13	Subventions d'investissement	500 000,00	0,00	0,00	0,00	130 399,69	466 654,00	0,00	109 000,00	0,00	10 024,10	0,00	1 216 077,79
13151	GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Etat et établissements nationaux	200 000,00	0,00	0,00	0,00	14 993,69	0,00	0,00	0,00	0,00	10 024,10	0,00	225 017,79

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
1322	Régions	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00
13251	GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	466 654,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	466 654,00
1328	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	115 406,00	0,00	0,00	109 000,00	0,00	0,00	0,00	224 406,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 000 000,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000 500,00
1641	Emprunts en euros	4 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
Recettes d'ordre		5 564 250,73	432 514,60	22 925,74	15 038,55	31 545,42	13 534,68	0,00	3 006,30	10 804,46	111 625,51	1 091,20	6 206 337,19
021	Virement de la section de fonctionnement	5 265 837,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 265 837,19
021	Virement de la section de fonctionnement	5 265 837,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 265 837,19
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	47 913,54	52 514,60	22 925,74	15 038,55	31 545,42	13 534,68	0,00	3 006,30	10 804,46	111 625,51	1 091,20	310 000,00
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastr	21,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 291,70	0,00	9 313,30
28031	Amortissements des frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	658,56	0,00	658,56
28041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations	266,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	266,67
2804182	Autres org publics - Bâtiments et installations	24 666,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 666,66
280421	Privé - Biens mobiliers, matériel et études	122,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	780,00	0,00	0,00	0,00	902,90
280422	Privé - Bâtiments et installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	558,99	0,00	558,99
2804422	Subv nature privé - Bâtiments et installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 629,96	0,00	5 629,96
28051	Concessions et droits similaires	0,00	3 823,35	0,00	0,00	2 050,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 873,86
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	2 057,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 057,19
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 555,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 555,76
281311	Hôtel de ville	0,00	2 259,42	45,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 304,42
281318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	682,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	682,23
28132	Immeubles de rapport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 320,73	0,00	0,00	10 320,73
281531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	167,80	0,00	167,80
281532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	0,00	1 491,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 491,27
281534	Réseaux d'électrification	0,00	738,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 467,97	0,00	3 206,35
281561	Matériel roulant	0,00	0,00	16 454,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 454,00
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	0,00	10,07	2 932,78	0,00	192,20	53,46	0,00	0,00	0,00	4 419,43	0,00	7 607,94
281571	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 764,77	0,00	42 764,77
281578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	1 042,97	0,00	0,00	39,24	0,00	0,00	0,00	0,00	15 953,32	0,00	17 035,53
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	0,00	208,45	0,00	0,00	30,43	0,00	0,00	0,00	0,00	887,41	0,00	1 126,29
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 800,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 800,98
28182	Matériel de transport	0,00	0,00	1 692,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 226,23	0,00	6 918,38
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	28 184,79	254,44	9 178,57	4 064,46	0,00	0,00	0,00	0,00	461,94	0,00	42 144,20
28184	Mobilier	0,00	7 767,09	599,92	2 310,59	12 931,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 608,95

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
28188	Autres immobilisations corporelles	22 835,71	6 422,89	947,45	2 058,12	11 555,00	7 124,48	0,00	2 226,30	483,73	23 137,43	1 091,20	77 882,31
041	Opérations patrimoniales	250 500,00	380 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	630 500,00
1328	Autres	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
2031	Frais d'études	0,00	350 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	350 000,00
2033	Frais d'insertion	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immos corporelles	250 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250 000,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		6 573 750,73	2 747 845,60	222 055,74	391 529,55	176 371,42	241 706,68	10 000,00	3 006,30	10 804,46	661 675,51	68 591,20	11 107 337,19
Dépenses réelles		1 260 000,00	2 695 331,00	199 130,00	376 491,00	144 826,00	228 172,00	10 000,00	0,00	0,00	550 050,00	67 500,00	5 531 500,00
011	Charges à caractère général	0,00	1 038 000,00	11 500,00	34 000,00	48 500,00	51 500,00	0,00	0,00	0,00	106 000,00	56 000,00	1 345 500,00
60228	Autres fournitures consommables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6042	Achats prestations de services (autres que terrains à aménager)	0,00	10 000,00	0,00	5 000,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
60611	Eau et assainissement	0,00	17 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 500,00
60612	Énergie - Électricité	0,00	159 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	159 000,00
60613	Chauffage urbain	0,00	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00
60622	Carburants	0,00	17 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 500,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
60624	Produits de traitement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	12 500,00	1 000,00	5 000,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 500,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	60 000,00
60636	Vêtements de travail	0,00	5 000,00	9 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 500,00
6064	Fournitures administratives	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6067	Fournitures scolaires	0,00	0,00	0,00	14 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 000,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	17 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	0,00	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	24 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
61521	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	0,00	75 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 000,00
615231	Entretien et réparations voiries	0,00	85 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	90 000,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
61524	Bois et forêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 220,00	26 220,00
61551	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
61558	Autres biens mobiliers	0,00	20 500,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 500,00
6156	Maintenance	0,00	116 500,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	117 500,00
6161	Assurance multirisques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	13 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
6188	Autres frais divers	0,00	1 000,00	0,00	0,00	11 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 500,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6226	Honoraires	0,00	38 500,00	0,00	0,00	0,00	5 500,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	45 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	30 000,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 000,00
6238	Divers	0,00	71 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	74 000,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	0,00	10 000,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6257	Réceptions	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00	16 000,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	45 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 500,00
6281	Concours divers (cotisations...)	0,00	7 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 500,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts et bois communaux ...)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 780,00	3 780,00
62878	A d'autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	34 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	1 467 831,00	186 630,00	342 491,00	96 326,00	176 672,00	0,00	0,00	0,00	444 050,00	0,00	2 714 000,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00
6331	Versement de transport	0,00	5 066,00	835,00	1 315,00	399,00	605,00	0,00	0,00	0,00	1 780,00	0,00	10 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	3 204,00	643,00	1 011,00	306,00	466,00	0,00	0,00	0,00	1 370,00	0,00	7 000,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	0,00	11 678,00	1 962,00	3 907,00	1 186,00	1 801,00	0,00	0,00	0,00	4 466,00	0,00	25 000,00
6338	Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	0,00	2 724,00	385,00	606,00	184,00	279,00	0,00	0,00	0,00	822,00	0,00	5 000,00
64111	Rémunération principale	0,00	586 856,00	89 182,00	161 349,00	18 426,00	74 434,00	0,00	0,00	0,00	219 753,00	0,00	1 150 000,00
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	0,00	36 342,00	3 297,00	3 216,00	1 068,00	4 798,00	0,00	0,00	0,00	6 279,00	0,00	55 000,00
64118	Autres indemnités	0,00	253 890,00	36 156,00	61 839,00	4 908,00	31 596,00	0,00	0,00	0,00	71 611,00	0,00	460 000,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
64131	Rémunérations	0,00	10 666,00	2 307,00	18 922,00	34 511,00	13 594,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00
64138	Autres indemnités	0,00	4 482,00	180,00	3 322,00	8 686,00	3 330,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
64162	Emplois d'avenir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
64168	Autres emplois d'insertion	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	141 418,00	17 120,00	47 480,00	16 021,00	17 878,00	0,00	0,00	0,00	40 083,00	0,00	280 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	0,00	220 308,00	30 391,00	36 399,00	7 681,00	25 176,00	0,00	0,00	0,00	70 045,00	0,00	390 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	0,00	538,00	2 492,00	1 427,00	2 770,00	1 085,00	0,00	0,00	0,00	3 688,00	0,00	12 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	75 453,00	720,00	1 218,00	180,00	465,00	0,00	0,00	0,00	6 964,00	0,00	85 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	14 795,00	0,00	0,00	0,00	205,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	8 760,00	960,00	480,00	0,00	960,00	0,00	0,00	0,00	3 840,00	0,00	15 000,00
6488	Autres charges	0,00	6 651,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 349,00	0,00	10 000,00
014	Atténuations de produits	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00
739223	Fonds de péréquation ressources communales et intercommun	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	380 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	380 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	380 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	380 000,00
65	Autres charges de gestion courante	845 000,00	137 500,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	11 500,00	1 005 000,00
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, logiciels ...	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6531	Indemnités	0,00	112 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	112 000,00
6532	Frais de mission	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6533	Cotisations de retraite	0,00	5 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 500,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	0,00	12 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 500,00
6535	Formation	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6541	Créances admises en non-valeur	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6553	Service d'incendie	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
65541	Contributions au fonds de compensation des charges territoriales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	315 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	315 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 500,00	11 500,00
657362	CCAS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	525 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	525 000,00
66	Charges financières	0,00	32 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	28 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 000,00
6688	Autres	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
Dépenses d'ordre		5 313 750,73	52 514,60	22 925,74	15 038,55	31 545,42	13 534,68	0,00	3 006,30	10 804,46	111 625,51	1 091,20	5 575 837,19
023	Virement à la section d'investissement	5 265 837,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 265 837,19
023	Virement à la section d'investissement	5 265 837,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 265 837,19
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	47 913,54	52 514,60	22 925,74	15 038,55	31 545,42	13 534,68	0,00	3 006,30	10 804,46	111 625,51	1 091,20	310 000,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	47 913,54	52 514,60	22 925,74	15 038,55	31 545,42	13 534,68	0,00	3 006,30	10 804,46	111 625,51	1 091,20	310 000,00
RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		10 350 396,19	99 100,00	4 610,00	20 000,00	101 000,00	0,00	0,00	186 731,00	40 000,00	206 215,00	99 285,00	11 107 337,19
Recettes réelles		10 350 396,19	49 100,00	4 610,00	0,00	101 000,00	0,00	0,00	186 731,00	40 000,00	206 215,00	99 285,00	11 037 337,19
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	4 809 237,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 809 237,19
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	4 809 237,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 809 237,19
013	Atténuations de charges	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	14 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 215,00	87 285,00	129 000,00
7022	Coupes de bois	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58 280,00	58 280,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	0,00	14 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 500,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 000,00	0,00	22 000,00
7035	Locations de droits de chasse et de pêche	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 005,00	29 005,00
70878	par d'autres redevables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 215,00	0,00	5 215,00
73	Impôts et taxes	4 817 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	179 000,00	5 000,00	5 001 000,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	3 229 060,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 229 060,00
73211	Attribution de compensation	1 185 040,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 185 040,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	155 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	155 000,00
73221	FNGIR	14 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 500,00
7336	Droits de place	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
7343	Taxe sur les pylônes électriques	23 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 400,00
7351	Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130 000,00	0,00	130 000,00
7368	Taxe locale sur la publicité extérieure	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 000,00	0,00	49 000,00
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publ	210 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	210 000,00
74	Dotations, subventions et participations	714 159,00	9 500,00	4 610,00	0,00	0,00	0,00	0,00	186 731,00	0,00	0,00	0,00	915 000,00
7411	Dotation forfaitaire	433 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	433 500,00
74121	Dotation de solidarité rurale	106 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	106 000,00
744	FCTVA	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
74718	Autres	43 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 500,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
7478	Autres organismes	0,00	0,00	4 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00
748314	Dotation unique compensations spécifiques taxe professionnell	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
74832	Attribution du Fonds départemental de la taxe professionnelle	41 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	41 500,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes fonciè	11 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitat	67 659,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	67 659,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	9 500,00	110,00	0,00	0,00	0,00	0,00	186 731,00	0,00	0,00	0,00	196 341,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	101 000,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00	7 000,00	148 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	81 000,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00	121 000,00
757	Redevances versées par les fermiers et concessionnaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
76	Produits financiers	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
764	Revenus des valeurs mobilières de placement	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
77	Produits exceptionnels	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
	Recettes d'ordre	0,00	50 000,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	50 000,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00
722	Immobilisations corporelles	0,00	50 000,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	6 573 750,73	2 747 845,60	9 321 596,33
Dépenses de l'exercice	6 573 750,73	2 747 845,60	9 321 596,33
011 Charges à caractère général	0,00	1 038 000,00	1 038 000,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	1 467 831,00	1 467 831,00
014 Atténuations de produits	35 000,00	0,00	35 000,00
022 Dépenses imprévues (fonctionnement)	380 000,00	0,00	380 000,00
023 Virement à la section d'investissement	5 265 837,19	0,00	5 265 837,19
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	47 913,54	52 514,60	100 428,14
65 Autres charges de gestion courante	845 000,00	137 500,00	982 500,00
66 Charges financières	0,00	32 000,00	32 000,00
67 Charges exceptionnelles	0,00	20 000,00	20 000,00
RECETTES TOTALES (2)	10 350 396,19	99 100,00	10 449 496,19
Recettes de l'exercice	5 541 159,00	99 100,00	5 640 259,00
013 Atténuations de charges	0,00	25 000,00	25 000,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	50 000,00	50 000,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	14 500,00	14 500,00
73 Impôts et taxes	4 817 000,00	0,00	4 817 000,00
74 Dotations, subventions et participations	714 159,00	9 500,00	723 659,00
76 Produits financiers	0,00	100,00	100,00
77 Produits exceptionnels	10 000,00	0,00	10 000,00
Restes à réaliser - reports	4 809 237,19	0,00	4 809 237,19
002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	4 809 237,19	0,00	4 809 237,19

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

Sous-fonction 02

	020 Administration générale de la collectivité	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	026 Cimetières et pompes funèbres
CHAPITRES				
DEPENSES TOTALES (2)	2 555 092,10	30 000,00	162 696,61	56,89
Dépenses de l'exercice	2 555 092,10	30 000,00	162 696,61	56,89
011 Charges à caractère général	846 800,00	30 000,00	161 200,00	0,00
012 Charges de personnel et frais assimil	1 467 831,00	0,00	0,00	0,00
014 Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
022 Dépenses imprévues (fonctionnemen	0,00	0,00	0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissemen	0,00	0,00	0,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	50 961,10	0,00	1 496,61	56,89
65 Autres charges de gestion courante	137 500,00	0,00	0,00	0,00
66 Charges financières	32 000,00	0,00	0,00	0,00
67 Charges exceptionnelles	20 000,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	83 100,00	0,00	1 500,00	14 500,00
Recettes de l'exercice	83 100,00	0,00	1 500,00	14 500,00
013 Atténuations de charges	25 000,00	0,00	0,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	50 000,00	0,00	0,00	0,00
70 Produits des services, du domaine et v	0,00	0,00	0,00	14 500,00
73 Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
74 Dotations, subventions et participations	8 000,00	0,00	1 500,00	0,00
75 Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
76 Produits financiers	100,00	0,00	0,00	0,00
77 Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	0,00	0,00
002 Résultat de fonctionnement reporté (e	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 1 Sécurité et salubrité publiques

CHAPITRES (1)	11 Sécurité intérieure	Total
DEPENSES TOTALES (2)	222 055,74	222 055,74
Dépenses de l'exercice	222 055,74	222 055,74
011 Charges à caractère général	11 500,00	11 500,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	186 630,00	186 630,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	22 925,74	22 925,74
65 Autres charges de gestion courante	1 000,00	1 000,00
RECETTES TOTALES (2)	4 610,00	4 610,00
Recettes de l'exercice	4 610,00	4 610,00
74 Dotations, subventions et participations	4 610,00	4 610,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 11	
	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours
CHAPITRES		
DEPENSES TOTALES (2)	195 259,83	26 795,91
Dépenses de l'exercice	195 259,83	26 795,91
011 Charges à caractère général	6 000,00	5 500,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	186 630,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 629,83	20 295,91
65 Autres charges de gestion courante	0,00	1 000,00
RECETTES TOTALES (2)	110,00	4 500,00
Recettes de l'exercice	110,00	4 500,00
74 Dotations, subventions et participation	110,00	4 500,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 2 Enseignement-formation

CHAPITRES (1)	21 Enseignement du premier degré	Total
DEPENSES TOTALES (2)	391 529,55	391 529,55
Dépenses de l'exercice	391 529,55	391 529,55
011 Charges à caractère général	34 000,00	34 000,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	342 491,00	342 491,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	15 038,55	15 038,55
RECETTES TOTALES (2)	20 000,00	20 000,00
Recettes de l'exercice	20 000,00	20 000,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	20 000,00	20 000,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 21		
	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées
CHAPITRES			
DEPENSES TOTALES (2)	265 271,97	123 386,98	2 870,60
Dépenses de l'exercice	265 271,97	123 386,98	2 870,60
011 Charges à caractère général	22 000,00	9 500,00	2 500,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	239 604,00	102 887,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	3 667,97	10 999,98	370,60
RECETTES TOTALES (2)	20 000,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice	20 000,00	0,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	20 000,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV
A1.1

FONCTION 3 Culture

CHAPITRES (1)	30 Services communs	32 Conservation et diffusion des	Total
DEPENSES TOTALES (2)	175 536,01	835,41	176 371,42
Dépenses de l'exercice	175 536,01	835,41	176 371,42
011 Charges à caractère général	48 500,00	0,00	48 500,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	96 326,00	0,00	96 326,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	30 710,01	835,41	31 545,42
RECETTES TOTALES (2)	101 000,00	0,00	101 000,00
Recettes de l'exercice	101 000,00	0,00	101 000,00
75 Autres produits de gestion courante	101 000,00	0,00	101 000,00

Sous-fonction 32

324
Entretien du
patrimoine
culturel

CHAPITRES	
DEPENSES TOTALES (2)	835,41
Dépenses de l'exercice	835,41
011 Charges à caractère général	0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	835,41
RECETTES TOTALES (2)	0,00
Recettes de l'exercice	0,00
75 Autres produits de gestion courante	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV
A1.1

FONCTION 4 Sport et jeunesse

CHAPITRES (1)	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES TOTALES (2)	155 001,00	58 534,68	28 171,00	241 706,68
Dépenses de l'exercice	155 001,00	58 534,68	28 171,00	241 706,68
011 Charges à caractère général	0,00	45 000,00	6 500,00	51 500,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	155 001,00	0,00	21 671,00	176 672,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	13 534,68	0,00	13 534,68

CHAPITRES	Sous-fonction 41			Sous-fonction 42
	411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	422 Autres activités pour les jeunes
DEPENSES TOTALES (2)	216,79	15 515,10	42 802,79	28 171,00
Dépenses de l'exercice	216,79	15 515,10	42 802,79	28 171,00
011 Charges à caractère général	0,00	15 000,00	30 000,00	6 500,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	21 671,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	216,79	515,10	12 802,79	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV
A1.1

FONCTION 5 Interventions sociales et santé

CHAPITRES (1)	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES TOTALES (2)	10 000,00	10 000,00
Dépenses de l'exercice	10 000,00	10 000,00
65 Autres charges de gestion courante	10 000,00	10 000,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 52
	520 Services communs
CHAPITRES	
DEPENSES TOTALES (2)	10 000,00
Dépenses de l'exercice	10 000,00
65 Autres charges de gestion courante	10 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 6 Famille

CHAPITRES (1)	61 Services en faveur des personnes âgées	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES TOTALES (2)	226,30	2 780,00	3 006,30
Dépenses de l'exercice	226,30	2 780,00	3 006,30
<i>042 Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	226,30	2 780,00	3 006,30
RECETTES TOTALES (2)	0,00	186 731,00	186 731,00
Recettes de l'exercice	0,00	186 731,00	186 731,00
<i>74 Dotations, subventions et participations</i>	0,00	186 731,00	186 731,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 7 Logement

CHAPITRES (1)	71 Parc privé de la ville	Total
DEPENSES TOTALES (2)	10 804,46	10 804,46
Dépenses de l'exercice	10 804,46	10 804,46
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 804,46	10 804,46
RECETTES TOTALES (2)	40 000,00	40 000,00
Recettes de l'exercice	40 000,00	40 000,00
75 Autres produits de gestion courante	40 000,00	40 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES (1)	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	Total
DEPENSES TOTALES (2)	10 816,18	650 859,33	661 675,51
Dépenses de l'exercice	10 816,18	650 859,33	661 675,51
011 Charges à caractère général	1 000,00	105 000,00	106 000,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	444 050,00	444 050,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 816,18	101 809,33	111 625,51
RECETTES TOTALES (2)	179 000,00	27 215,00	206 215,00
Recettes de l'exercice	179 000,00	27 215,00	206 215,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	27 215,00	27 215,00
73 Impôts et taxes	179 000,00	0,00	179 000,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 81			Sous-fonction 82		
	810 Services communs	811 Eau et assainissement.	814 Éclairage public	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain
CHAPITRES						
DEPENSES TOTALES (2)	1 000,00	860,88	8 955,30	289 621,25	355 745,71	5 492,37
Dépenses de l'exercice	1 000,00	860,88	8 955,30	289 621,25	355 745,71	5 492,37
011 Charges à caractère général	1 000,00	0,00	0,00	50 000,00	55 000,00	0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	189 019,00	255 031,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	860,88	8 955,30	50 602,25	45 714,71	5 492,37
RECETTES TOTALES (2)	49 000,00	0,00	130 000,00	27 215,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice	49 000,00	0,00	130 000,00	27 215,00	0,00	0,00
70 Produits des services, du domaine et v	0,00	0,00	0,00	27 215,00	0,00	0,00
73 Impôts et taxes	49 000,00	0,00	130 000,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 9 Action économique

CHAPITRES (1)	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	Total
DEPENSES TOTALES (2)	26 932,80	41 658,40	68 591,20
Dépenses de l'exercice	26 932,80	41 658,40	68 591,20
011 Charges à caractère général	26 000,00	30 000,00	56 000,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	932,80	158,40	1 091,20
65 Autres charges de gestion courante	0,00	11 500,00	11 500,00
RECETTES TOTALES (2)	5 000,00	94 285,00	99 285,00
Recettes de l'exercice	5 000,00	94 285,00	99 285,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	87 285,00	87 285,00
73 Impôts et taxes	5 000,00	0,00	5 000,00
75 Autres produits de gestion courante	0,00	7 000,00	7 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	1 418 154,10	1 583 563,19	3 001 717,29
Dépenses de l'exercice	1 158 500,00	1 546 963,19	2 705 463,19
Non individualisées en opérations	1 158 500,00	1 546 963,19	2 705 463,19
020 Dépenses imprévues (investissement)	728 000,00	0,00	728 000,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	0,00	50 000,00	50 000,00
041 Opérations patrimoniales	250 500,00	380 000,00	630 500,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	30 000,00	0,00	30 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées	150 000,00	500,00	150 500,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	40 300,00	40 300,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	1 075 163,19	1 075 163,19
27 Autres immobilisations financières	0,00	1 000,00	1 000,00
Restes à réaliser - reports	259 654,10	36 600,00	296 254,10
Non individualisées en opérations	259 654,10	36 600,00	296 254,10
001 Solde d'exécution de la section d'investis	259 654,10	0,00	259 654,10
21 Immobilisations corporelles	0,00	36 600,00	36 600,00
RECETTES TOTALES (2)	12 160 074,04	433 014,60	12 593 088,64
Recettes de l'exercice	12 160 074,04	433 014,60	12 593 088,64
Non affectées aux opérations	12 160 074,04	433 014,60	12 593 088,64
021 Virement de la section de fonctionnemen	5 265 837,19	0,00	5 265 837,19
024 Produits de cessions	400 000,00	0,00	400 000,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	47 913,54	52 514,60	100 428,14
041 Opérations patrimoniales	250 500,00	380 000,00	630 500,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	1 695 823,31	0,00	1 695 823,31
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	500 000,00	0,00	500 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées	4 000 000,00	500,00	4 000 500,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

Sous-fonction 02				
	020 Administration générale de la	023 Information, communication,	024 Fêtes et cérémonies	026 Cimetières et pompes funèbres
DEPENSES TOTALES (2)	1 477 313,19	9 000,00	15 000,00	82 250,00
Dépenses de l'exercice	1 462 963,19	9 000,00	15 000,00	60 000,00
Non individualisées en opérations	1 462 963,19	9 000,00	15 000,00	60 000,00
020 Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	50 000,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales	380 000,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	500,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	40 300,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	991 163,19	9 000,00	15 000,00	60 000,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	1 000,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser - reports	14 350,00	0,00	0,00	22 250,00
Non individualisées en opérations	14 350,00	0,00	0,00	22 250,00
001 Solde d'exécution de la section d'investis	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	14 350,00	0,00	0,00	22 250,00
RECETTES TOTALES (2)	431 461,10	0,00	1 496,61	56,89
Recettes de l'exercice	431 461,10	0,00	1 496,61	56,89
Non affectées aux opérations	431 461,10	0,00	1 496,61	56,89
021 Virement de la section de fonctionnemen	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits de cessions	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	50 961,10	0,00	1 496,61	56,89
041 Opérations patrimoniales	380 000,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	500,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV
A1.2

FONCTION 1 Sécurité et salubrité publiques

CHAPITRES (1)	11 Sécurité intérieure	Total
DEPENSES TOTALES (2)	5 500,00	5 500,00
Dépenses de l'exercice	5 500,00	5 500,00
Non individualisées en opérations	5 500,00	5 500,00
20 Immobilisations incorporelles	5 500,00	5 500,00
RECETTES TOTALES (2)	22 925,74	22 925,74
Recettes de l'exercice	22 925,74	22 925,74
Non affectées aux opérations	22 925,74	22 925,74
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	22 925,74	22 925,74

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 11	
	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et
DEPENSES TOTALES (2)	5 500,00	0,00
Dépenses de l'exercice	5 500,00	0,00
Non individualisées en opérations	5 500,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	5 500,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	2 629,83	20 295,91
Recettes de l'exercice	2 629,83	20 295,91
Non affectées aux opérations	2 629,83	20 295,91
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	2 629,83	20 295,91

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 2 Enseignement-formation

CHAPITRES (1)	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	24 Formation continue	Total
DEPENSES TOTALES (2)	0,00	120 308,00	0,00	120 308,00
Dépenses de l'exercice	0,00	93 425,00	0,00	93 425,00
Non individualisées en opérations	0,00	93 425,00	0,00	93 425,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	73 425,00	0,00	73 425,00
Restes à réaliser - reports	0,00	26 883,00	0,00	26 883,00
Non individualisées en opérations	0,00	26 883,00	0,00	26 883,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	26 883,00	0,00	26 883,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	15 038,55	0,00	15 038,55
Recettes de l'exercice	0,00	15 038,55	0,00	15 038,55
Non affectées aux opérations	0,00	15 038,55	0,00	15 038,55
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	0,00	15 038,55	0,00	15 038,55

Sous-fonction 21			
	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées
DEPENSES TOTALES (2)	49 169,00	71 139,00	0,00
Dépenses de l'exercice	36 526,00	56 899,00	0,00
Non individualisées en opérations	36 526,00	56 899,00	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	20 000,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	16 526,00	56 899,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser - reports	12 643,00	14 240,00	0,00
Non individualisées en opérations	12 643,00	14 240,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	12 643,00	14 240,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	3 667,97	10 999,98	370,60
Recettes de l'exercice	3 667,97	10 999,98	370,60
Non affectées aux opérations	3 667,97	10 999,98	370,60

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

VILLE DE WINTZENHEIM - 68 - VILLE DE WINTZENHEIM	BP	2018
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

Sous-fonction 21			
	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	3 667,97	10 999,98	370,60

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV
A1.2

FONCTION 3 Culture

CHAPITRES (1)	30 Services communs	32 Conservation et diffusion des patrimoines	Total
DEPENSES TOTALES (2)	49 600,00	549 800,00	599 400,00
Dépenses de l'exercice	27 000,00	541 000,00	568 000,00
Non individualisées en opérations	27 000,00	541 000,00	568 000,00
21 Immobilisations corporelles	27 000,00	0,00	27 000,00
23 Immobilisations en cours	0,00	541 000,00	541 000,00
Restes à réaliser - reports	22 600,00	8 800,00	31 400,00
Non individualisées en opérations	22 600,00	8 800,00	31 400,00
21 Immobilisations corporelles	22 600,00	0,00	22 600,00
23 Immobilisations en cours	0,00	8 800,00	8 800,00
RECETTES TOTALES (2)	35 210,01	126 735,10	161 945,11
Recettes de l'exercice	30 710,01	835,41	31 545,42
Non affectées aux opérations	30 710,01	835,41	31 545,42
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	30 710,01	835,41	31 545,42
Restes à réaliser - reports	4 500,00	125 899,69	130 399,69
Non affectées aux opérations	4 500,00	125 899,69	130 399,69
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	4 500,00	125 899,69	130 399,69

Sous-fonction 32	
324 Entretien du patrimoine culturel	
DEPENSES TOTALES (2)	549 800,00
Dépenses de l'exercice	541 000,00
Non individualisées en opérations	541 000,00
21 Immobilisations corporelles	0,00
23 Immobilisations en cours	541 000,00
Restes à réaliser - reports	8 800,00
Non individualisées en opérations	8 800,00
21 Immobilisations corporelles	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

VILLE DE WINTZENHEIM - 68 - VILLE DE WINTZENHEIM	BP	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

Sous-fonction 32
324 Entretien du patrimoine culturel

23 Immobilisations en cours	8 800,00
RECETTES TOTALES (2)	126 735,10
Recettes de l'exercice	835,41
Non affectées aux opérations	835,41
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	835,41
Restes à réaliser - reports	125 899,69
Non affectées aux opérations	125 899,69
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	125 899,69

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV
A1.2

FONCTION 4 Sport et jeunesse

CHAPITRES (1)	41 Sports	Total
DEPENSES TOTALES (2)	4 920 000,00	4 920 000,00
Dépenses de l'exercice	3 945 000,00	3 945 000,00
Non individualisées en opérations	3 945 000,00	3 945 000,00
20 Immobilisations incorporelles	50 000,00	50 000,00
21 Immobilisations corporelles	70 000,00	70 000,00
23 Immobilisations en cours	3 825 000,00	3 825 000,00
Restes à réaliser - reports	975 000,00	975 000,00
Non individualisées en opérations	975 000,00	975 000,00
23 Immobilisations en cours	975 000,00	975 000,00
RECETTES TOTALES (2)	480 188,68	480 188,68
Recettes de l'exercice	480 188,68	480 188,68
Non affectées aux opérations	480 188,68	480 188,68
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	13 534,68	13 534,68
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	466 654,00	466 654,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 41		
	411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	414 Autres équipements
DEPENSES TOTALES (2)	40 000,00	0,00	4 880 000,00
Dépenses de l'exercice	40 000,00	0,00	3 905 000,00
Non individualisées en opérations	40 000,00	0,00	3 905 000,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	50 000,00
21 Immobilisations corporelles	40 000,00	0,00	30 000,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00	3 825 000,00
458159 Co-maîtrise d'ouvrage lotissement Fla	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	975 000,00
Non individualisées en opérations	0,00	0,00	975 000,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00	975 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

Sous-fonction 41			
	411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	414 Autres équipements
RECETTES TOTALES (2)	216,79	515,10	479 456,79
Recettes de l'exercice	216,79	515,10	479 456,79
Non affectées aux opérations	216,79	515,10	479 456,79
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	216,79	515,10	12 802,79
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	466 654,00
458259 Co-maîtrise d'ouvrage lotissement Fla	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 5 Interventions sociales et santé

CHAPITRES (1)	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES TOTALES (2)	1 785 000,00	10 103,00	1 795 103,00
Dépenses de l'exercice	1 750 000,00	10 103,00	1 760 103,00
Non individualisées en opérations	1 750 000,00	10 103,00	1 760 103,00
20 Immobilisations incorporelles	100 000,00	0,00	100 000,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	10 103,00	10 103,00
23 Immobilisations en cours	1 650 000,00	0,00	1 650 000,00
Restes à réaliser - reports	35 000,00	0,00	35 000,00
Non individualisées en opérations	35 000,00	0,00	35 000,00
20 Immobilisations incorporelles	35 000,00	0,00	35 000,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 51	Sous-fonction 52
	511 Dispensaires et autres	520 Services communs
DEPENSES TOTALES (2)	1 785 000,00	10 103,00
Dépenses de l'exercice	1 750 000,00	10 103,00
Non individualisées en opérations	1 750 000,00	10 103,00
20 Immobilisations incorporelles	100 000,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	10 103,00
23 Immobilisations en cours	1 650 000,00	0,00
Restes à réaliser - reports	35 000,00	0,00
Non individualisées en opérations	35 000,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	35 000,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 6 Famille

CHAPITRES (1)	61 Services en faveur des personnes âgées	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES TOTALES (2)	0,00	1 720 400,00	1 720 400,00
Dépenses de l'exercice	0,00	1 659 000,00	1 659 000,00
Non individualisées en opérations	0,00	1 659 000,00	1 659 000,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	100 000,00	100 000,00
204 Subventions d'équipement versées	0,00	16 000,00	16 000,00
23 Immobilisations en cours	0,00	1 543 000,00	1 543 000,00
Restes à réaliser - reports	0,00	61 400,00	61 400,00
Non individualisées en opérations	0,00	61 400,00	61 400,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	33 000,00	33 000,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	28 400,00	28 400,00
RECETTES TOTALES (2)	226,30	111 780,00	112 006,30
Recettes de l'exercice	226,30	2 780,00	3 006,30
Non affectées aux opérations	226,30	2 780,00	3 006,30
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	226,30	2 780,00	3 006,30
Restes à réaliser - reports	0,00	109 000,00	109 000,00
Non affectées aux opérations	0,00	109 000,00	109 000,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	109 000,00	109 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 7 Logement

CHAPITRES (1)	71 Parc privé de la ville	Total
DEPENSES TOTALES (2)	15 000,00	15 000,00
Dépenses de l'exercice	15 000,00	15 000,00
Non individualisées en opérations	15 000,00	15 000,00
21 Immobilisations corporelles	15 000,00	15 000,00
RECETTES TOTALES (2)	10 804,46	10 804,46
Recettes de l'exercice	10 804,46	10 804,46
Non affectées aux opérations	10 804,46	10 804,46
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	10 804,46	10 804,46

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV
A1.2

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES (1)	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	Total
DEPENSES TOTALES (2)	71 850,00	1 269 460,00	1 341 310,00
Dépenses de l'exercice	64 000,00	1 123 000,00	1 187 000,00
Non individualisées en opérations	64 000,00	1 123 000,00	1 187 000,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	60 000,00	60 000,00
21 Immobilisations corporelles	64 000,00	440 000,00	504 000,00
23 Immobilisations en cours	0,00	623 000,00	623 000,00
Restes à réaliser - reports	7 850,00	146 460,00	154 310,00
Non individualisées en opérations	7 850,00	146 460,00	154 310,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	56 960,00	56 960,00
21 Immobilisations corporelles	7 850,00	13 800,00	21 650,00
23 Immobilisations en cours	0,00	75 700,00	75 700,00
RECETTES TOTALES (2)	9 816,18	111 833,43	121 649,61
Recettes de l'exercice	9 816,18	101 809,33	111 625,51
Non affectées aux opérations	9 816,18	101 809,33	111 625,51
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	9 816,18	101 809,33	111 625,51
Restes à réaliser - reports	0,00	10 024,10	10 024,10
Non affectées aux opérations	0,00	10 024,10	10 024,10
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	10 024,10	10 024,10

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 81		Sous-fonction 82		
	811 Eau et assainissement.	814 Éclairage public	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement
DEPENSES TOTALES (2)	4 000,00	67 850,00	479 410,00	64 050,00	726 000,00
Dépenses de l'exercice	4 000,00	60 000,00	415 950,00	64 050,00	643 000,00
Non individualisées en opérations	4 000,00	60 000,00	415 950,00	64 050,00	643 000,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	40 000,00	0,00	20 000,00
204 Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	4 000,00	60 000,00	375 950,00	64 050,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

	Sous-fonction 81		Sous-fonction 82		
	811 Eau et assainissement.	814 Éclairage public	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	623 000,00
Restes à réaliser - reports	0,00	7 850,00	63 460,00	0,00	83 000,00
Non individualisées en opérations	0,00	7 850,00	63 460,00	0,00	83 000,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	56 960,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	7 850,00	6 500,00	0,00	7 300,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	75 700,00
RECETTES TOTALES (2)	860,88	8 955,30	60 626,35	45 714,71	5 492,37
Recettes de l'exercice	860,88	8 955,30	50 602,25	45 714,71	5 492,37
Non affectées aux opérations	860,88	8 955,30	50 602,25	45 714,71	5 492,37
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	860,88	8 955,30	50 602,25	45 714,71	5 492,37
Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	10 024,10	0,00	0,00
Non affectées aux opérations	0,00	0,00	10 024,10	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	10 024,10	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 9 Action économique

CHAPITRES (1)	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries agro-alimentaires	Total
RECETTES TOTALES (2)	932,80	158,40	1 091,20
Recettes de l'exercice	932,80	158,40	1 091,20
Non affectées aux opérations	932,80	158,40	1 091,20
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	932,80	158,40	1 091,20

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

VILLE DE WINTZENHEIM - 68 - VILLE DE WINTZENHEIM	BP	2018
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION A REG FONCTION A REGULARISER

CHAPITRES (1)

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

VILLE DE WINTZENHEIM - 68 - VILLE DE WINTZENHEIM	BP	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE CREDITS DE TRESORERIE (1)	A2.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Total général														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
Total général												

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6) : 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES

IV

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

A2.6

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 500,00€			23/09/2016
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	AA bâtiments, installation électrique et téléphonie	10	23/09/2016
Linéaire	appareil de lavage et ascenseur	20	23/09/2016
Linéaire	Autres agencement et aménagement de terrain	15	23/09/2016
Linéaire	Bâtiment léger, abris	10	23/09/2016
Linéaire	Camion	10	23/09/2016
Linéaire	Coffre-fort	30	23/09/2016
Linéaire	Equipement de cuisine	10	23/09/2016
Linéaire	Equipement garages et atelier	10	23/09/2016
Linéaire	Equipement sportif	10	23/09/2016
Linéaire	Installation de voirie	20	23/09/2016
Linéaire	Installation et appareil de chauffage	10	23/09/2016
Linéaire	Logiciel	5	23/09/2016
Linéaire	Matériel classique	6	23/09/2016
Linéaire	Matériel de bureau électrique ou électronique	5	23/09/2016
Linéaire	Matériel informatique	2	23/09/2016
Linéaire	Mobilier	6	23/09/2016
Linéaire	Plantation	10	23/09/2016
Linéaire	Voiture	6	23/09/2016

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS

A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
TOTAL						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès...; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

A5

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		908 000,00	908 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		150 000,00	150 000,00
1641	Emprunts en euros	150 000,00	150 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		758 000,00	758 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	30 000,00	30 000,00
10226	Taxe d'aménagement	30 000,00	30 000,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	728 000,00	728 000,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	728 000,00	728 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	908 000,00	1 320 593,00	D001 259 654,10	2 488 247,10

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		6 340 837,19	III 6 340 837,19
Ressources propres externes de l'année (a)		365 000,00	365 000,00
10222	Dotations, fonds divers et réserves	135 000,00	135 000,00
10226	Taxe d'aménagement	230 000,00	230 000,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		5 975 837,19	5 975 837,19
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	9 313,30	9 313,30
28031	Amortissements des frais d'études	658,56	658,56
28041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations	266,67	266,67
2804182	Autres org publics - Bâtiments et installations	24 666,66	24 666,66
280421	Privé - Biens mobiliers, matériel et études	902,90	902,90
280422	Privé - Bâtiments et installations	558,99	558,99
2804422	Subv nature privé - Bâtiments et installations	5 629,96	5 629,96
28051	Concessions et droits similaires	5 873,86	5 873,86
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	2 057,19	2 057,19
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	3 555,76	3 555,76
281311	Hôtel de ville	2 304,42	2 304,42
281318	Autres bâtiments publics	682,23	682,23
28132	Immeubles de rapport	10 320,73	10 320,73
281531	Réseaux d'adduction d'eau	167,80	167,80
281532	Réseaux d'assainissement	1 491,27	1 491,27
281534	Réseaux d'électrification	3 206,35	3 206,35
281561	Matériel roulant	16 454,00	16 454,00
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	7 607,94	7 607,94
281571	Matériel roulant	42 764,77	42 764,77
281578	Autre matériel et outillage de voirie	17 035,53	17 035,53
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	1 126,29	1 126,29
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	2 800,98	2 800,98
28182	Matériel de transport	6 918,38	6 918,38
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	42 144,20	42 144,20
28184	Mobilier	23 608,95	23 608,95
28188	Autres immobilisations corporelles	77 882,31	77 882,31
024	Produits de cessions	400 000,00	400 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	5 265 837,19	5 265 837,19

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	6 340 837,19	249 423,79	0,00	1 330 823,31	7 921 084,29

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

VILLE DE WINTZENHEIM - 68 - VILLE DE WINTZENHEIM	BP 2018
--	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	2 488 247,10
Ressources propres disponibles	IV	7 921 084,29
Solde	V = IV - II (6)	+ 5 432 837,19

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

A8

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

VILLE DE WINTZENHEIM - 68 - VILLE DE WINTZENHEIM	BP	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45858	Intitulé de l'opération : Co-maîtrise d'ouvrage et de gestion ultérieure Rd n°417 à Wintze			Date de la délibération : 20/11/2015
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2018 (2)	RAR 2017 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	342 996,74	0,00	0,00	0,00
	342 996,74	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a-c)	342 996,74	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	342 996,74	0,00	0,00	0,00
	342 996,74	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b-d)	342 996,74	0,00	0,00	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre

VILLE DE WINTZENHEIM - 68 - VILLE DE WINTZENHEIM	BP	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45859	Intitulé de l'opération : Co-maîtrise d'ouvrage lotissement Flanchsland			Date de la délibération : 19/02/2016	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2018 (2)	RAR 2017 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	90 795,11	0,00	0,00	0,00	
458159 Dépenses nouvelles (5)	90 795,11	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a-c)	90 795,11	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	90 795,11	0,00	0,00	0,00	
458259 Financement par le tiers et par d'autres tiers (7)	90 795,11	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b-d)	90 795,11	0,00	0,00	0,00	

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre

VILLE DE WINTZENHEIM - 68 - VILLE DE WINTZENHEIM	BP	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45860	Intitulé de l'opération : Co-maîtrise d'ouvrage travaux RD n° 417 à Wintzenheim La Forge		Date de la délibération : 11/09/2015	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2018 (2)	RAR 2017 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	129 331,56	0,00	0,00	0,00
	129 331,56	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a-c)	129 331,56	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	129 331,56	0,00	0,00	0,00
	129 331,56	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b-d)	129 331,56	0,00	0,00	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2018	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					186 000,00	186 000,00										2 511,00	9 160,63	
OPH HABITATS DE AHUTE ALSACE	2017	X	REHABILITATION RUES LOGELBACH - CAPELLE - FOCH WINTZENHEIM	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS - DBRM2	186 000,00	186 000,00	19,25	A	F	1,35	F			A-1		2 511,00	9 160,63	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					1 957 000,00	1 456 901,96										36 258,37	71 096,48	
RECUP OPAC LA COLMARIENNE DU LOGEMENT	2005	P	Villa JORDAN - 5 RUE JORDAN LOGELBACH	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS - DBRM2	299 000,00	231 386,56	20,75	A	R	3,45	R		1,8			4 227,09	10 492,24	
RECUP ITEP La Forge	2010	C	Construction internat pour 40 enfants ITEP de La F	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS - DBRM2	1 325 000,00	914 250,00	16,75	T	F	3,39	F		3,39			30 319,32	53 000,00	
POLE HABITAT CENTRE ALSACE	2014	X	WINTZENHEIM - 3 RUE FOCH - AAM	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS - DBRM2	333 000,00	311 265,40	36,67	A	F	0,8	F		0,8			1 711,96	7 604,24	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					11 734 728,78	6 694 317,76										161 404,45	591 913,52	
ESPACE HABITAT 68	1980	X	16 LOGEMENTS WITZENHEIM	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS - DBRM2	555 371,77	35 157,01	0,42	A	F	5,9	F		5,9			2 074,27	35 157,01	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2018	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
HABITAT FAMILIAL ALSACE	1996	C	ORIENT EXPRESS LOGELBACH	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS - DBRM2	1 671 763,26	574 668,61	9,75	A	F	4,8	F	4,8				27 584,09	52 242,60	
HABITAT FAMILIAL ALSACE	1996	P	BASSE PORTE WINTZENHEIM	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS - DBRM2	121 041,01	41 607,84	10,00	A	F	4,8	F	4,8				0,00	3 782,53	
HABITAT FAMILIAL ALSACE	1996	C	BASSE PORTE WINTZENHEIM	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS - DBRM2	39 636,74	13 625,13	10,58	A	F	4,8	F	4,8				654,01	1 238,65	
ESPACE HABITAT 68	2000	X	REHAB.28 LOG.RUE MAL FOCH.WINTZE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS - DBRM2	333 863,35	66 048,22	2,17	A	F	3,55	F	3,55				2 344,71	21 252,68	
RECUP COLMAR HABITAT HLM	2002	C	Opération : réaménagement 1, rue a.Him - LOGELBAC	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS - DBRM2	37 626,00	32 248,26	34,50	A	R	EURIBOR	4,2	R	EURIBOR	4,2	EURIBOR	628,84	651,07	
POLE HABITAT CENTRE ALSACE	2005	P	AMELIORATION 4 LOGEMENTS 5 RUE LOUISE JORDAN A LOG	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS - DBRM2	299 000,00	231 655,74	17,75	A	F	0,0	F	0,0				0,00	8 831,74	
RECUP HABITATS DE HAUTE ALSACE	2005	C	Résidence Personnes Agées - Wintzenheim Maison de	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS - DBRM2	647 418,42	457 103,91	17,42	A	R	TLIVA	3,57	R	TLIVA	3,82	TLIVA	16 318,61	19 177,59	
RECUP HABITATS DE HAUTE ALSACE	2006	X	Habitats Hte-Alsace N *1080757 - la réhabilitation	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS - DBRM2	618 000,00	199 425,27	3,50	A	R		3,75	R	3,75			7 478,45	47 137,88	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2018	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
RECUP Habittats Haute-Alsace	2006	X	Habitats Haute-Alsace n°1080758 - la réhabilitatio	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS - DBRM2	412 000,00	125 144,44	3,58	A	R	3,4	R	3,4				1 752,02	30 636,63	
MAISON DE RETRAITE LES MAGNOLIAS	2009	P	MAISON DE RETRAITE - CDC REHABILITATION 2009/2010	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS - DBRM2	1 600 000,00	1 200 422,55	16,25	A	R	TLIVA	4,6	R	TLIVA	4,6	TLIVA	22 567,94	60 585,31	
COLMAR HABITAT	2010	X	REAMENAG.EMP RUNT REHAB.05LOGLTS RUE HIRN EN 1983 LOGELBACH	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS - DBRM2	106 206,85	45 736,92	3,42	A	F		2,45	F		2,45		1 875,12	10 564,30	
COLMAR HABITAT	2010	X	REAMENAG.EMP RUNTS N°0227860 de 410 669.18 € et N° 0227877 de 309	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS - DBRM2	720 154,12	452 066,99	7,17	A	F		2,45	F		2,45		10 610,51	52 215,32	
COLMAR HABITAT	2010	X	REAMENAG.EMP RUNTS 0350309 DE 1978159.55 € ET 0350330 DE 1151839.	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS - DBRM2	3 129 999,27	2 189 803,13	10,17	A	V		2,45	V		2,45		42 701,16	185 565,29	
COLMAR HABITAT	2010	X	REAMENAG.EMR PUNT REHAB.LOGTS RUE A.HIRN LOGELBACH	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS - DBRM2	376 331,99	317 747,65	22,00	A	F		2,45	F		2,45		7 784,82	9 559,16	
RECUP ITEP	2011	C	Financement du bâtiment Le Château	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS - DBRM2	750 000,00	506 250,00	13,17	T	F		3,46	F		3,46		17 029,69	37 500,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

VILLE DE WINTZENHEIM - 68 - VILLE DE WINTZENHEIM	BP	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2018	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
RECUP Fédération de Charité du Diocèse	2011	X	Financement partiel 1ere tranche construction d'un	Ass Caisse Régionale Assurance Malad	316 316,00	205 606,09	11,75	A	F		1,0E-4	F		1,0E-4		0,21	15 815,76	
TOTAL GENERAL					13 877 728,78	8 337 219,72										200 173,82	672 170,63	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	672 170,63
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	11 671,63
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	683 842,26
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	6 228 100,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II	10,98%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

B1.3

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

VILLE DE WINTZENHEIM - 68 - VILLE DE WINTZENHEIM	BP	2018
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

B1.5

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;

- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;

- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;

- la colonne « Dette en capital 01/01/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/N;

- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV - ANNEXES

IV

**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

B1.6

Année d'origine	Nature de l'engagement		Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

IV - ANNEXES

IV

**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
 SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
 (article L. 2311-7 du CGCT)**

B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
20421	CM	DIVERSES SUBVENTIONS INVESTISSEMENT	DIVERS	Autres	16 000,00
FONCTIONNEMENT					
657362	C.C.A.S. WINTZENHEI M	SUBVENTION	CCAS .	Autres	10 000,00
6574	ACCORDEON CLUB HAUSSMANN	SUBVENTION	ACCORD CLUB HAUSSMANN	Associations	273,00
6574	AMIS DE LA CHAPELLE HERZOG	SUBVENTION	AMIS DE LA CHAPELLE HERZOG .	Associations	1 000,00
6574	AMIS DE LA MUSIQUE MECANIQUE	SUBVENTION	AMIS DE LA MUSIQUE MECANIQUE .	Associations	1 595,00
6574	ASSOC AMIS DE SI DE LA	SUBVENTION	AMIS DE SI DE LA	Associations	1 425,00
6574	CM	SUBVENTION	ARSEA IMP LES CATHERINETTES		30,00
6574	ASSOCIATIO N COPIANS D'ABORD	SUBVENTION	ASS COPAINS D ABORD .	Associations	662,00
6574	ASSOCIATIO N SPORTIVE WINTZENHEI M (FOOTBA	SUBVENTION	ASSOC SPORTIVE WINTZENHEIM	Associations	1 600,00
6574	AVICULTURE LOGELBACH	SUBVENTION	AVICULTURE LOGELBACH	Associations	789,00
6574	CERCLE D'ECHECS	SUBVENTION	CERCLE D ECHECS	Associations	865,00
6574	CHORALE ST JOSEPH	SUBVENTION	CHORALE ST JOSEPH	Associations	200,00
6574	CHORALE STE CECILE	SUBVENTION	CHORALE STE CECILE	Associations	215,00
6574	CLUB VOSGIEN WINTZENHEI M	SUBVENTION	CLUB VOSGIEN WINTZENHEIM	Associations	1 000,00
6574	CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES	SUBVENTION	CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES	Associations	1 450,00
6574	CM	DIVERSES SUBVENTIONS SUR DECISION DU CM	DIVERS	Autres	37 233,00
6574	DONNEURS DE SANG	SUBVENTION	DONNEURS DE SANG	Associations	450,00
6574	ECOLE DE MUSIQUE	SUBVENTION	ECOLE DE MUSIQUE	Associations	25 500,00
6574	EDELWEISS	SUBVENTION	EDELWEISS GROUPE FOLKLORIQUE	Associations	200,00
6574	DSP	DSP CRECHE	ENFANCE POUR TOUS	Associations	182 554,00
6574	CM	SUBVENTION	GRANDIR AVEC LOUISE	Associations	250,00
6574	GYMNASTIQ UE VOLONTAIRE	SUBVENTION	GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	Associations	1 000,00
6574	HANDBALL CLUB	SUBVENTION	HANDBALL CLUB	Associations	907,00
6574	HARMONIE MUNICIPALE	SUBVENTION	HARMONIE MUNI WINTZ	Associations	8 600,00
6574	JUDO CLUB	SUBVENTION	JUDO CLUB	Associations	1 400,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES

IV

**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
 SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
 (article L. 2311-7 du CGCT)**

B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574	KARATE CLUB	SUBVENTION	KARATE CLUB	Associations	1 000,00
6574	CM	SUBVENTION	LES MUSICALES THEATRE MUNICIPAL	Associations	1 000,00
6574	NEW BASKET CLUB	SUBVENTION	NEW BASKET	Associations	1 000,00
6574	OEUVRES SOCIALES DU PERSONNEL	SUBVENTION	OEUVRES SOCIALES PERSONNEL MUNIC	Associations	9 510,00
6574	CM	SUBVENTION	PAT A SEL	Associations	470,00
6574	PECHE ET PISCICULTURE	SUBVENTION	PECHE ET PISCICULTURE	Associations	1 746,00
6574	PEP ALSACE DSP PERISCOLAIRE	DSP	PEP ALSACE DSP LA RECREATION	Associations	194 712,00
6574	CM Petit Escargot	SUBVENTION	PETIT ESCARGOT	Associations	350,00
6574	CM	SUBVENTION	PREVENTION ROUTIERE FORMATION	Associations	200,00
6574	RENOVATION DES FACADES	SUBVENTION	RENOVATION DE FACADES	Associations	14 650,00
6574	SCOUTS DE FRANCE	SUBVENTION	SCOUTS DE FRANCE	Associations	700,00
6574	SPORTS ET LOISIRS LOGELBACH	SUBVENTION	SPORTS LOISIRS LOGELBACH	Associations	465,00
6574	SOCIETE HISTOIRE WINTZENHEIM	SUBVENTION	STE HISTOIRE - MAIRIE DE Wintzen	Associations	1 300,00
6574	TAROT CLUB	SUBVENTION	TAROT CLUB WINTZENHEIM	Associations	529,00
6574	TEMPS LIBRE	SUBVENTION	TEMPS LIBRE	Associations	390,00
6574	THEATRE DE LA CITERNE	SUBVENTION	THEATRE DE LA Citerne	Associations	480,00
6574	UNC	SUBVENTION	UNC WINTZENHEIM	Associations	900,00
6574	WINTZ'TANGO	SUBVENTION	WINTZ TANGO	Associations	1 200,00
6574	WINTZEN'ARTS	SUBVENTION	WINTZEN ARTS	Associations	200,00
6574	CM WINTZ ECHANGE	SUBVENTION	WINTZENHEIM ECHANGE	Associations	25 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN
SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.1

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN
SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.2

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

Libellé de la recette :							
Reste à employer au 01/01/N :							
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
Reste à employer au 31/12/N :							

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :				0,00			
TOTAL Recettes				TOTAL Dépenses			
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :							

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1	0	1	1	0	1
Directeur Général des Services	A	1	0	1	1	0	1
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		16	1	17	15	1	16
Attaché	A	2	0	2	2	0	2
Attaché principal	A	1	0	1	1	0	1
Rédacteur	B	3	0	3	2	0	2
Rédacteur principal 1ère classe	B	2	0	2	2	0	2
Rédacteur principal 2ème classe	B	0	0	0	0	0	0
Adjoint administratif	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	2	0	2	2	0	2
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	5	1	6	5	1	6
FILIERE TECHNIQUE (c)		21	10	31	29	0	29
Technicien	B	1	0	1	1	0	1
Technicien principal 1ère classe	B	2	0	2	2	0	2
Technicien principal 2ème classe	B	0	0	0	0	0	0
Adjoint technique	C	8	9	17	15	0	15
Adjoint technique principal 1ère classe	C	5	0	5	5	0	5
Adjoint technique principal 2ème classe	C	4	1	5	5	0	5
Agent de maîtrise	C	0	0	0	0	0	0
Agent de maîtrise principal	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE SOCIALE (d)		0	2	2	2	0	2
Agent spécialisé des écoles maternelles	C	0	0	0	0	0	0
Agent spécialisé des écoles maternelles principal 1ère classe	C	0	0	0	0	0	0
Agent spécialisé des écoles maternelles principal 2ème classe	C	0	2	2	2	0	2

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Autres	C	0	0	0	0	0	0
FILIERE ANIMATION (i)		3	1	4	3	0	3
Animateur territorial	B	1	0	1	1	0	1
Adjoint animation	C	0	0	0	0	0	0
Adjoint d'animation	C	2	1	3	2	0	2
FILIERE POLICE (j)		4	0	4	4	0	4
Chef de service de police	B	1	0	1	1	0	1
Chef de service police municipale principal de 2ème classe	B	0	0	0	0	0	0
Agent de Surveillance de la Voie Publique	C	0	0	0	0	0	0
Brigadier-Chef principal	C	1	0	1	1	0	1
Gardien-Brigadier	C	2	0	2	2	0	2
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		44	14	58	53	1	54

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018

C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2018	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	ADM	328	0,00	Vacance tempora	Autres
Adjoint animation	C	ANIM	325	0,00	Remplacement	CDD
Adjoint technique	C	TECH	325	0,00	Remplacement	CDD
Agent occupant un emploi non permanent (7)				39 500,00		
Agent de surveillance de la voie publique	C	PM		3 500,00	Contrat aidé	CDD
Adjoint animation	C	TECH	325	0,00	Accrois.tempora	CDD
Adjoint animation	C	TECH	325	0,00	Accrois.tempora	CDD
Adjoint animation	C	TECH	325	0,00	Accrois.tempora	CDD
Adjoint technique	C	TECH	325	0,00	Accrois.tempora	CDD
Adjoint technique	C	TECH		36 000,00	Contrat aidé	CDD
TOTAL GENERAL				39 500,00		

VILLE DE WINTZENHEIM - 68 - VILLE DE WINTZENHEIM	BP	2018
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018	C1

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)	C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2) 01/01/2016 : Gestion et exploitation par voie d'affermage du périscolaire et 01/01/2018 : Gestion de la crèche de Logelbach	PEP ALSACE animation	Ass PEP ALSACE animation	Association	973 943,00
	ENFANCE POUR TOUS	Ass ENFANCE POUR TOUS	Association	947 794,00
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES

IV

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE
OU L'ETABLISSEMENT**

C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
BRIGADE VERTE		Sans fiscalité propre	31 000,00
FECHT AMONT SYNDICAT MIXTE		Sans fiscalité propre	6 500,00
France Bois Forêt		Sans fiscalité propre	250,00
PARC NAT.REG.BALLONS DES VOSGES		Sans fiscalité propre	10 000,00
SIVOM-SIST CANTON WINTZENHEIM		Sans fiscalité propre	190 000,00
SYNDICAT FORESTIER DU MASSIF DES CHATEAUX		Sans fiscalité propre	2 550,00
SYNDICAT MIXTE DU HOHLANDSBOURG		Sans fiscalité propre	34 700,00
SYNDICAT MIXTE EMPLOYEURS FORESTIERS COLMAR ET ENVIRONS		Sans fiscalité propre	40 000,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE (1)	C3.2

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.
 Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

VILLE DE WINTZENHEIM - 68 - VILLE DE WINTZENHEIM	BP 2018
--	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Service individualisé dans un budget annexe	RMACTW	01/01/1950		21680374200123	SPA	oui

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

C3.4

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
Services assujettis à la TVA	Location de locaux pro 9, rue Clemenceau 68920 w	01/12/2017		SPA
Services assujettis à la TVA et non érigés en budg	Façonnage et vente de bois de la forêt communale	01/01/1900		SPA

IV - ANNEXES

IV

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2017 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2017 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2017 (%)
Taxe d'habitation	10 820 646,00	0,732	13,980	1,012	1 512 726,00	1,751
Taxe foncière sur les propriétés bâties	9 405 392,00	3,220	17,030	1,008	1 601 738,00	4,261
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	220 990,00	-0,230	52,070	0,000	115 069,00	-0,231
TOTAL	20 447 028,00	1,851			3 229 533,00	2,907

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Présenté par le LE MAIRE,
A Wintzenheim, le 23/03/2018
Le LE MAIRE,

Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de membres présents : 0
Nombre de suffrages exprimés : 0
VOTES : Pour : 0
Contre : 0
Abstention : 0

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.
A Wintzenheim, le 01/04/2018

Date de convocation : 16/03/2018

Les membres du Conseil Municipal,

Serge NICOLE - Maire	
Lucette SPINHIRNY - Adjointe	
Denis ARNDT - Adjoint	
Valérie HAIDAR - Adjoint	
Daniel LEROY - Adjoint	
Geneviève SCHOFF - Adjointe	
Patrice DUSSEL - Adjoint	
Dominique SCHAFFHAUSER - Adjointe	
Ludovic CAMPITELLI - Conseiller municipal délégué	
Carine NÄGL - Conseillère municipale	
Claude KLINGER-ZIND - Conseiller municipal délégué	
Marianne GEBEL - Conseillère municipale	
Daniel BRUNSTEIN - Conseiller municipal	

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Mireille PELE - Conseillère municipale	
Patricia JAEGLÉ - Conseillère municipale	
Dominique HEROLD- Conseiller municipal délégué	
Marie Jeanne BASSO - Conseillère municipal	
Jean Marc KEMPF - Conseiller municipal	
Isabel FREUDENREICH - Conseillère municipale	
Sébastien LABOUREUR - Conseiller municipal	
Frédérique MACQUET - Conseillère municipale	
Emmanuel AQUINO - Conseiller municipal	
Mireille WEISS - Conseillère municipale	
Benoît FRYBURGER - Conseiller municipal	
Pascale CAZAURAN, Conseillère municipal	
Guy DAESSLE - Conseiller municipal	
Maria FURLANO - Conseillère municipal	
Didier SCHERRER - Conseiller municipal	
Dominique CHERY - Conseiller municipal	

Certifié exécutoire par le LE MAIRE, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A Wintzenheim, le

VILLE DE WINTZENHEIM - 68 - VILLE DE WINTZENHEIM	BP 2018
IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières

p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses

p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

p.15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.19 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES

Jointes

Sans Objet

A - Eléments du bilan

p.20 A1 - Présentation croisée par fonction

X

p.29 A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail de fonctionnement

X

p.40 A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail d'investissement

X

p.56 A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

X

p.57 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes

X

p.59 A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

X

p.60 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

X

p.61 A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

X

p.63 A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme

X

p.64 A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes

X

p.65 A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements

X

p.66 A4 - Etat des provisions

X

p.67 A5 - Etalement des provisions

X

p.68 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

X

p.69 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

X

A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement

X

A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement

X

p.71 A8 - Etat des charges transférées

X

p.72 A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers

X

B - Engagements hors bilan

p.75 B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement

X

p.79 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement

X

p.80 B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail

X

p.81 B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé

X

p.82 B1.5 - Etat des autres engagements donnés

X

p.83 B1.6 - Etat des engagements reçus

X

p.84 B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

X

p.86 B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

X

p.87 B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

X

p.88 B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

X

C - Autres éléments d'informations

p.89 C1 - Etat du personnel

X

p.93 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

X

p.94 C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement

X

p.95 C3.2 - Liste des établissements publics créés

X

p.96 C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

X

p.97 C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

X

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures

p.98 D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes

X

p.99 D2 - Arrêté et signatures

X

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)